

Compte rendu de séance Séance du 10 Septembre 2014

L' an 2014 et le 10 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de GALOPIN Brigitte Maire

Présents : Mme GALOPIN Brigitte, Maire, Mme BOZONNET Véronique, M. RABUSSIER Gérard, M. LAFARGUE Jean-Luc, M. DEL PESO Jean-Michel, Mme CITERNE Fabienne, M. MARCHAL Jérôme, Mme CHAPUIS Stéphanie, Mme PERRY Aurélie, Mme SERPIN Annie, M. RIBAUD Régis,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 05/09/2014

Date d'affichage : 05/09/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Cosne Cours Sur Loire
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CHAPUIS Stéphanie

Approbation du compte-rendu du : 09 juillet 2014

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

2014/20

Virements de crédits : Décision modificative n°5- Budget Communal

Madame le Maire propose la décision modificative suivante :

- Création de l'opération 244 pour l'aménagement du jardin pédagogique.

Opération 236 - Aménagement ancien Presbytère - Cpt 231 - 1 500.00 €

Opération 244 - Aménagement jardin pédagogique - Cpt 212 + 1 500.00 €

- Achat de matériel informatique pour la mairie et pour l'école (1 ordinateur et un disque dur externe pour la mairie, 1 ordinateur pour l'école).

Opération 236 - Aménagement ancien Presbytère - Cpt 231 - 1 500.00 €

Opération 245 - Matériels informatiques - Cpt 2183 + 1 500.00 €

- Demande de subvention par l'association "Les Tendres Coussinets" qui s'occupe de la stérilisation des chats errants sur la commune.

Compte 022 - Dépenses imprévues - 200.00 €

Compte 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes + 200.00 €

- Travaux supplémentaires à effectuer dus aux intempéries du 13 août 2014

Compte 022 - Dépenses imprévues - 5 000.00 €

Compte 61523 - Voies et réseaux + 5 000.00 €

- Devis sur l'assainissement pluvial plus important que l'estimation initiale

Opération 236 - Aménagement ancien Presbytère - Cpt 231 - 2 000.00 €

Opération 243 - Assainissement pluvial 2014 - Cpt 21538 + 2 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la décision modificative proposée.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2014/21 Prix de vente et attribution des lots de bois.

Le conseil municipal procéda au tirage au sort comme suit:

Lot n°1 : marquage 1 à 6 : M. CHAUMIEN Olivier

Lot n°2 : marquage 7 à 11: M. GIRAULT Bruno

Lot n°3 : marquage 12 à 15 + 2 alisiers couchés : M. FEUILLETTE Dominique

Lot n°4 : marquage 16 à 19 : M. BOURLIER Alain

Lot n°5 : marquage 21 à 27 : M. LAFARGUE Jean-Luc

Lot n°6 : marquage 28 à 32 : M. GUIGNEBERT Franck

Madame le Maire propose que le prix de vente du stère reste à 6.00 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2014/22 Proposition de renouvellement de contrat avec augmentation d'heures de Mme Leguay en l'attente de la création de poste d'adjoint administratif de 2ème classe.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme PERRY Michèle de son poste de secrétaire de mairie pour des raisons personnelles qui prendra effet le 21 octobre 2014.

Suite à ce départ, Madame le Maire propose de fermer le poste de secrétaire de mairie catégorie A et de rouvrir un poste d'adjoint administratif de 2ème classe catégorie C. Une offre d'emploi sera déposée sur la bourse de l'emploi du Centre de Gestion pendant 2 mois.

Pour pallier au poste de secrétaire de mairie, il est proposé de reconduire le contrat de Mme LEGUAY Nathalie du 14 octobre 2014 au 21 décembre 2014 avec une augmentation d'heures (30 heures au lieu de 20 heures actuellement) suite au besoin de la collectivité (surcroît de travail dû à la dématérialisation des pièces comptables) sachant que ce poste englobe également la garderie scolaire et les Temps Activités Périscolaires pour une durée hebdomadaire d'environ 5 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition de Madame le Maire à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Informations sur le personnel communal:

M. SCHELL était en arrêt de travail jusqu'au 22 août 2014. Un nouvel arrêt maladie a été reçu en mairie ce jour le 10 septembre. Il part du 29 août au 25 septembre 2014.

Des avenants au contrat de travail de mesdames CHARRONNAT Patricia et BERNOT Chantal compte tenu des nouveaux rythmes scolaires.

Location du garage communal :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le garage communal est loué à M. MESROBIAN pour une durée d'un an pour la somme de 40.00 € par mois avec un paiement annuel de 480.00 € et une caution de 40.00 €.

Rentrée scolaire :

Effectif 2014-2015 :

19 CP et 6 CE1

Enseignante: Mme BARALLE Jennifer

Les nouveaux rythmes scolaires se sont mis en place avec le mercredi matin travaillé et les Temps d'Activités Périscolaires.

Randonnée d'Automne:

Finalisation de l'organisation

Inauguration du Terrain Multisports :

Finalisation de l'organisation.

Le verre de l'amitié est prévu sur le terrain si le temps le permet.

Manifestations de fin d'année :

Dimanche 19 octobre: Fête des Fruits

Journées du Patrimoine : les 20 et 21 septembre

Ouverture de l'église de 14h30 à 17h00.

Dimanche 21 septembre : Rétro TP du Musée de la Machine Agricole et de la Ruralité.

Cérémonie du 11 novembre

Téléthon : 6 décembre 2014, voir avec les différentes associations si on reconduit l'événement.

Repas des aînés : date à définir, 14 ou 21 décembre, prendre des contacts pour l'organisation de ce repas.

Noël des enfants de Saint-Loup : Mercredi 17 décembre à confirmer.

Complément de compte-rendu:

Date du Prochain conseil : Lundi 13 octobre 2014 à 20h00

Séance levée à: 23:00

En mairie, le 15/09/2014
Le Maire
Brigitte GALOPIN